

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR GIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

Nº P19-0047637

ND: 34457

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0707 Société : R.A.M
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : AIT LAKHDAR Mehdi
 Date de naissance : 01/01/1944
 Adresse : 36, Rue Abay Ishak el ouaïjat
appart 6, marif Casablanca
 Tél. : 0663607838 Total des frais engagés : 4427,7 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BERRADA SOUNI CHAKI,
Ophthalmologiste
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Marif
Casablanca - Tél.: 05 22 99 45 53

Cachet du médecin :

Date de consultation : 28/12/2020

Nom et prénom du malade : AIT LAKHDAR

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Refractisme + Myopie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca 

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 18/03/2020



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28.02.2020	C	BERRADA SOUNI CHAKIL Ophtalmologiste Galerie Familia Avenue Rue Jura t Av. Vergne 3ème Etage Maârif sablanca - Tél.: 05 22 99 45 00	150.00	Dr. BERRADA SOUNI CHAKIL Ophtalmologiste Galerie Familia Avenue Rue Jura t Av. Vergne 3ème Etage Maârif sablanca - Tél.: 05 22 99 45 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Facture du Pharmacien du Dr le Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie JARRI JOUTE Sis Rue Oussama Ben Zaid Casablanca - Tel. 05 22 26 11 44	28/02/2020	148,90
		28,80
		<u>177,70</u>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a 10x10 grid of circles, each containing a number from 1 to 8. The grid is bounded by arrows pointing North (H), South (B), East (G), and West (D). The numbers are arranged as follows:

- Row 1: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 1, 2
- Row 2: 3, 4, 5, 6, 7, 8, 1, 2, 3, 4
- Row 3: 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 1, 2, 3
- Row 4: 4, 5, 6, 7, 8, 1, 2, 3, 4, 5
- Row 5: 5, 6, 7, 8, 1, 2, 3, 4, 5, 6
- Row 6: 6, 7, 8, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7
- Row 7: 7, 8, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
- Row 8: 8, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 1

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

از تلاو TM
میلیون 3,20 مبلغ/اہل

BAUSCH + LOMB
Artelac®
Hypromellose 3,20 mg/

ZENITH Pharma

6 118001 270521
PPV : 28,80 DH

ZENITH Pharma

6 118001 27052
PPV : 28,80 DH

CHIBRO-CADRONE
Collyre - Flacon 5 ml - PPV : 29,40 DH

Chakib

سحیب

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux

Strabologie - Lentilles de Contact - Laser - Angiographie

Lazik - Cataracte au Laser

Membre de La Société Française d'Ophtalmologie

Agrée Pour Permis De Conduire



6 118001 070442
Laboratoires Sothema Bouskoura
Opatanol 0,1% collyre, 5 ml
A.D.S.P. Maroc N° 1458/DMP/21/NPP

العيون

أخبار - جريدة
اللبنانية

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون
مختص بإعطاء الشهادة للقدرة على القيادة

Dr. BERRADA SOUNI CHAB
Ophtalmologiste
Galerie Familia
1^{re} Av. Vergne 3^{eme} Bage Jules
Bianca - Tel. nr. 22 35 65 65
Casablanca, le : 15/6/85

- Chitos N. Bahrani . May

29,40

Mr. LAKHDEV, Dabir

- spatium ^{es} lily

894611 + 1571 90,70

- Arachae,
Pharmacie du Jura
TAHRI JOUTEI Rachid
129, Bis Rue Oussama Benou Zald
Casablanca - Tel.: 05 22 25 34 41

Pharmacie du Jura
TAHRI JOUTE Rachid
123, 65 Rue Oussama Ben YOUSSEF
Tél. 05 22 25 34 41

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophthalmologue
Galerie Familia André Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Marrakech
Casablanca - Tel: 05 22 99 AF 5103

Galerie Familia Angle Rue Jura - Auvergne (Ancien cinéma Familia) 3éme étage - Maârif - Casablanca

رواق فاملا زاوية زنقة حورا و أوفرنى (سينما فاملا سايقا)

الطالق - المعاشر - العالى السفلى

Tél. : 0522.99.45.68/69

0522 99 45 68/69